

Le 16 février 2024

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION

ROANNAIS
AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2024-043

Agriculture

Mission de maîtrise d'œuvre relative
à la rénovation du bâtiment « administratif » sur le
site de Bas de Rhins

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	23 FEV. 2024
Publié	

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu les articles L2122-1 et R.2122-8 du code de la commande publique portant sur les marchés publics passés sans publicité ni mise en concurrence préalables pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 € HT ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence facultative « Agriculture » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au président délégation de pouvoirs pour approuver et attribuer les marchés de travaux, fournitures et services et les accords-cadres, dont le montant est inférieur ou égal à 90 000 € HT, quels que soient l'objet, la nature et le mode de passation, et qui font l'objet d'un contrat écrit définissant les obligations des parties ;

Vu l'arrêté du Président du 30 juillet 2020, donnant à Jacques TRONCY, Vice-Président, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Considérant que Roannais Agglomération souhaite créer un parc agroculinaire visant à développer l'approvisionnement de la restauration collective en circuit court ;

Considérant que dans le cadre de ce projet, il est nécessaire de procéder à la rénovation d'un des bâtiments du site de Bas de Rhins afin de le destiner à un usage administratif ;

Considérant la nécessité d'identifier une maîtrise d'œuvre spécifique possédant les connaissances théoriques et l'expérience pratique indispensables à la restauration de bâtiments traditionnels et vétustes ;

Considérant la proposition du cabinet d'architectes EQUILIBRE Architectes du 12 janvier 2024 d'un montant de 24 310,00 € HT ;

DECIDE

- D'approuver le marché de maîtrise d'œuvre avec Equilibre Architectes pour une mission complète (études ESQ, AVP, PRO, ACT, VISA, DET et AOR) pour la restauration du bâtiment Administratif du site de Bas de Rhins à Notre-Dame de Boisset pour permettre la production de cultures maraichères à destination de la restauration collective en circuit court pour un montant de 24 310,00 € HT ;

- De préciser que les dépenses seront prélevées sur les crédits ouverts au budget « agriculture – antenne Zagri – opération 1034 – section d'investissement ».

Par délégation du Conseil Communautaire
Pour le Président et par subdélégation,
Jacques TRONCY,
Vice-Président délégué aux Finances
et aux Achats publics

